



# Informations - Finances - Gestion

DECEMBRE 2008

ERF

Nord-Normandie

Des billets à vendre !  
C'est la crise et c'est tout ce qui nous reste ? Non  
Sur ce marché du Yunnan, dans le sud de la Chine, on prépare la fête, on achète des billets, des guirlandes, qu'on ira déposer et brûler sur les tombes pour associer les morts à la fête des vivants.

Nous aussi, nous préparons la fête de Celui qui vient créer, fortifier, renouveler notre Eglise et nos vies. Nous attendons dans notre hiver la fin de la crise et le printemps des espoirs. Sommes nous prêts, avons nous trouvé tous les billets, mis tous les moyens qu'il fallait pour L'accueillir et L'acclamer.



## Avent

### Préparons la fin d'année

31 décembre 2008 : Clôture des comptes 2008

12 janvier 2009 : Réception des derniers versements au titre de l'année 2008

23 février 2009 et au plus tard fin mars : Envoi des États récapitulatifs annuels 2008.

### Animation financière

**Fin de l'année :** C'est l'occasion de remercier tous les donateurs (qu'ils bénéficient ou non de déductibilité fiscale )

Des exemples de lettre sont disponibles dans le « dossier bleu » profitons en pour le ressortir du placard.

**Début d'année :** 2 moments privilégiés d'information en début d'année :

-Le CP qui précède l'AG : analyse des comptes et préparation du budget, examen du réviseur des comptes.

-l'AG : quelques tableaux simples et clairs facilitent la participation de tous.

### Circulaire dons et legs

La circulaire du 4 novembre 2008 rappelle les informations suivantes en matière de déductibilité fiscale et d'acceptation des dons et legs :

**Modèle de reçu fiscal :** le modèle établi par l'administration est joint à la circulaire et peut être reproduit, on peut également utiliser un autre modèle comprenant les mentions obligatoires fourni en annexe. Les reçus fiscaux 2008 sont encore valables pour cette année.

**Conditions pour délivrer les reçus fiscaux :** L'habilitation préalable des services fiscaux est facultative et il est conseillé de ne pas solliciter la procédure dite de rescrit fiscal qui consiste à faire vérifier par les Services que l'association répond bien aux critères exigés.

### Rappels administratifs et financiers

Ce document mis à jour en septembre 2008, adressé à tous les conseils presbytéraux et joint au dossier synodal, rappelle les différentes règles et pratiques applicables dans notre région en matière administrative et financière : Salaires, avantages en nature, remboursement des frais, utilisation des véhicules de service, bâtiments, assurances, mutuelle, congés des ministres.

*Document disponible au secrétariat*

## Le Budget 2009 adopté lors du synode régional de CRIEL/mer

DEPENSES	Budget 2008 €	Budget 2009 €	RECETTES	Budget 2008 €	Budget 2009 €
<b>Titre A</b> : Participation de la région au budget national	224 950	227 200	<b>Contributions des Églises</b>	1 024 100	1 031 550
<b>Titre B</b> : Salaires et charges des ministres	599 660	600 952	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Comparaison avec 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titre A : +1%</li> <li>• Titre B : Prévission 26 ministres à temps plein sur l'année 2009</li> <li>• Titre C : +2,5%</li> <li>• Titre D : +1%</li> </ul> <p><b>Contributions : +0,08%</b></p> </div>		
<b>Titre C</b> : Activités régionales	122 660	125 800			
<b>Titre D</b> : Participation de la région au budget du Service Protestant des Missions	76 830	77 598			
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 024 100</b>	<b>1 031 550</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 024 100</b>	<b>1 031 550</b>

En 2007 : Taux de couverture des contributions : 96%, on vise **98 à 99% en 2008**  
 En 2007 : augmentation des contributions versées de 4,6% par rapport à 2006

### Utilisation des véhicules pour le service de l'Église

A la suite des contrôles de l'URSSAF, plusieurs décisions ont été prises en Synode régional concernant l'utilisation des véhicules, que ceux-ci appartiennent au Parc Auto Régional ou consistorial, à la paroisse ou au ministre. Un nouveau barème a été défini.

**Rappel** : Toute utilisation d'un véhicule de service est renseignée sur un carnet de bord qui précise les dates, lieux et distances des déplacements, il indique également si le déplacement est d'ordre professionnel ou privé.

*Voir documents du synode*

### Images des Églises

Le dossier jaune a été remis aux délégués synodaux, il rassemble les statistiques des Églises locales issues du traitement des États récapitulatifs annuels.

Quelle est la capacité financière de chaque Église ? Quelles sont nos marges de progression ? Un outil indispensable pour l'animation financière.

*Merci de vos réactions sur ce dossier*

### ERF Nord-Normandie

Secrétariat régional  
19, rue Jean Calvin  
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 91 83 84  
Télécopie : 03 22 91 83 84  
E-mail :

secretariat@erf-nord-normandie.org  
Site régional :  
www.erf-nord-normandie.org

### Informations-finances- gestion

Denis RICHARD :  
Fax : 02.35.61.18.45  
E-mail :  
denis.richard@erf-nord-normandie.org

### Immobilier

La dernière réunion de la CRI (Commission régionale Immobilière) a eu lieu le 18/10/2008; à noter les points suivants :

-La SCNN soutient financièrement les projets immobiliers des paroisses : entretien, rénovation ou réaménagement des bâtiments grâce au produit des ventes. Ce fond n'est pas inépuisable : pouvons nous prévoir les gros travaux à venir ?

-La rénovation des temples de Basse Normandie se poursuit : après Saint Lô, Granville et Lion sur mer.

-Dans le Nord : le presbytère de Lille est en travaux, la merrule de Roubaix est éradiquée et la Gerbe de Douai sera bientôt inaugurée.

*Pensez à la révision annuelle des bâtiments, attention aux dégâts des eaux*

### État des versements des contributions régionales au 13/12/08

Au 13 décembre, le montant réglé des contributions régionales au titre de l'année 2008 est de 767420€, soit 9 mois. Sachant que la clôture des comptes se fera dans 18 jours, nous devons couvrir un mois en 6 jours, 1 mois = 85341€, 3 mois = 256 023€

Merci de ne pas attendre le dernier jour pour envoyer vos règlements, Un message au trésorier régional pour lui indiquer les montants et dates des versements serait le bienvenu.